

BPJEPS
(Brevet Professionnel, de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et des Sports)
Spécialité «**Loisirs Tous Publics**»
UCA «**médiation sociale et interculturelle**»

Habilitation DRDJS Midi-Pyrénées

Un diplôme professionnel

Le **BPJEPS** est un diplôme d'Etat d'animateur socioculturel, de niveau IV de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative.

Il s'agit de former des animateurs professionnels capables d'élaborer des projets d'animation.

Il peut être accessible par la Validation des Acquis par l'Expérience (VAE).

La formation s'appuie sur l'alternance et s'articule autour de 10 Unités Capitalisables (**UC**) dont une est spécifique à chaque organisme de formation et a pour objet l'adaptation à un secteur professionnel de l'animation ou à une fonction ou un milieu. COFRIMI propose la spécialité « loisirs tous publics et l'Unité Capitalisable d'adaptation "médiation sociale et interculturelle".

Une spécificité : la médiation sociale et interculturelle

La médiation introduit la notion du tiers dans une relation où la communication entre deux personnes ou deux groupes ne se fait pas ou ne se fait plus. L'animateur-médiateur va permettre un espace d'écoute, d'échanges et de négociation entre les deux parties pour arriver à établir ou rétablir les liens, améliorer les relations ou dépasser un différend.

Il propose un lieu intermédiaire où des personnes et des groupes séparés peuvent se rencontrer.

Il aide à l'émergence de projets et il est à l'interface entre différents partenaires en aidant les uns et les autres à se comprendre.

Une formation en alternance, à temps plein

Contenu ...

- Connaissance du secteur de l'animation et des publics,
- Méthodologie, mise en œuvre et évaluation d'un projet,
- gestion administrative et comptable,
- législation, réglementation,
- techniques et pratique de l'activité,
- médiation sociale et interculturelle.

Durée ... déroulement

1578 heures dont 630 heures en centre et 948 heures en entreprise, soit 17 semaines en centre et 32 semaines en structure d'accueil.

Obtention du diplôme

Il est conditionné à la réussite des épreuves certificatives suivantes :

- stage pratique de directeur adjoint en ACCEM,
- mise en situation professionnelle,
- compte-rendu sur l'alternance.

Coût de la formation

Frais pédagogiques : 4 700 €

Nous restons à la disposition des candidats pour étudier les modalités de prise en charge financière du coût de la formation.

Conditions de recevabilité

Avoir 18 ans au moins et

Soit :

→ Être titulaire d'un diplôme de niveau IV ou supérieur

Ou :

→ Être titulaire du BASE, BAFA, BAFD, BAPAAT

ou tout diplôme attestant de compétences à animer un groupe quel que soit le champ d'intervention

Ou :

→ **Justifier** d'une expérience professionnelle en matière d'animation. Dans ce cas, présentation écrite de cette expérience et les motivations pour la spécialité « loisirs tous publics » à joindre au dossier de candidature, suivi d'un entretien devant un jury désigné par la DRDJS.

Modalités d'inscription

Le dossier est à retirer à COFRIMI ou à télécharger sur le site www.cofrimi.com